|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **<https://portail.brest-metropole-oceane.fr/sites/intranet/Commentfairepourcommuniquer/PublishingImages/Mono-png-Logo_Brest_metropole_ville_E_cyan.png>** | **POLE** | **Solidarités citoyenneté proximité** | Image  **Offre d’emploi**  **Coordinateur de projets en prévention santé** |
| **DIRECTION** | **Développement social urbain** |
| **SERVICE** |  |
| **UNITE** |  |
| **Filière(s) : Administrative ou animation**  **Catégorie(s) : B**  **Cadre(s) d’emplois :** **Rédacteur ou animateur**  **Temps de travail : Complet**  **Type d’emploi : Emploi temporaire** | | |

# Informations générales

# Le service promotion de la santé a pour mission de mener une politique volontariste dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé avec l'ambition de contribuer à réduire les inégalités sociales de santé sur son territoire.

# Les actions du service de promotion de la santé sont prioritairement dirigées vers les quartiers prioritaires de la ville de Brest. L'objectif est de favoriser l'accès aux soins par le développement d'actions collectives d'éducation à la santé dans les quartiers, avec, pour et selon les besoins des habitants, en partenariat avec les associations et les professionnels implantés dans les quartiers

# Le service soutient les associations et les structures de quartier en leur apportant une aide :

# o Financière (subventions ou aide suite à réponse à l'Appel à projet spécifique) ;

# o Méthodologique (aide à l'élaboration de projets, formation) ;

# o Logistique (locaux au pôle santé, mise à disposition de salles, d'une cuisine pédagogique et d'un camion de dépistage, prêt de matériels, relais de communication …).

# L'animation de l'Atelier Santé Ville et de plusieurs collectifs comme le Conseil Local de Santé Mental, le collectif santé sexuelle et affective et des groupes du RésO isolement précarité permettent de réunir de nombreux partenaires dans le domaine de la santé globale et de proposer des actions plus efficientes sur le territoire.

# Le service mène également des actions plus grand public comme les lundis de la santé.

# Missions principales

* Le service promotion de la santé est composé d’une responsable, de cinq chargés de projets (référents sur un quartier et en charge de thématiques santé nécessitant l’animation de réseaux d’acteurs locaux), d’une technicienne en charge de la gestion des ressources, d’une secrétaire (présente sur un mi-temps) et d’un agent technique en charge de la logistique des locaux et outils mis à disposition par le service.
* L'agent.e chargé.e de projets en éducation et promotion de la santé anime, sur le quartier dont il a la référence et dans une démarche participative et partenariale, un atelier santé ville. Il accompagne les acteurs de quartier et les habitant.es dans l'élaboration et la mise en œuvre d'actions favorisant l'accès à la santé en faisant appel aux ressources du territoire (professionnels de la prévention et du soin). Il/elle a une attention particulière à la mise en œuvre d'actions à destination des publics en situation de fragilité et aux habitant.es des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
* Il/elle anime le partenariat et /ou coordonne des actions à l'échelle de la ville relevant des thématiques suivantes : Santé mentale et accès aux droits. Il/elle anime notamment le Conseil Local de Santé Mentale, une instance de concertation territoriale réunissant différents acteurs du champ de la santé mentale. A ce titre, il/elle en coordonne le fonctionnement et veille à la mise en œuvre des projets validés au sein des commissions.

# Profil recherché

Connaissances générales (savoir) :

- Principes d'organisation et des compétences respectives des institutions chargées de la santé, de l'action sociale et du médico-social.

- Fondements théoriques de la santé publique et de la prévention/promotion de la santé

- Intérêt pour le domaine de la santé mentale

Compétences pratiques (savoir-faire) :

- Animer un réseau partenarial

- Maîtriser les outils de conduite de projets

- Savoir négocier, débattre, animer des réunions

- Elaborer des tableaux de bord et des indicateurs

- Maîtriser les outils informatiques

- Rédaction de notes de synthèse, compte-rendu..

Qualités professionnelles (savoir-être) :

- Etre autonome et force de proposition dans le respect de sa mission et de sa délégation

- Avoir le sens des relations humaines et l'esprit d'équipe

- Avoir des capacités d'observation et d'écoute, de la diplomatie

- Prise de parole en public et esprit de synthèse (conférences, séminaires)

# Conditions de travail

**Poste basé à :**

16 rue Alexandre Ribot – 29200 BREST

**Temps et horaires de travail**

* Aménagement du temps de travail : Annualisation du temps de travail sur l’année civile
* 7h13/7h44 ou 7h53/jour
* Télétravail : possibilité de forfait de 5 jours par mois
* Réunions ponctuelles en soirée et évènements ponctuels le weekend
* Déplacements sur le département

**Avantages**

* Régime indemnitaire et prime « vacances » deux fois par an
* Aide financière à la mutuelle
* Aide à la pratique culturelle et sportive à des tarifs préférentiels (loisirs, cinéma, billetterie, chèques culture, et accès notamment à l’association sportive métropolitaine brestoise)
* Participation aux frais de transports à hauteur de 75% pour un abonnement transport en commun
* Accès au restaurant municipal
* Accès à une offre de formation variée,

# Conditions de recrutement

* Recrutement de contractuels uniquement
* CDD 6 mois renouvelable
* Prise de poste 1er septembre 2024

# Contacts

**Des questions sur le poste ou les missions ?**

Estelle BILLON, Responsable du service Promotion de la Santé 02 98 00 84 89

|  |  |
| --- | --- |
|  | Dépôt des candidatures avant le **21/06/2024** |